



BANQUE des
TERRITOIRES



**Un service
d'appui juridique
et financier
pour votre
collectivité**

Rural Consult

Un service
Banque des Territoires

Rural Consult

Un service
Banque des Territoires

La Banque des Territoires propose aux collectivités rurales un service d'appui juridique et financier*, accessible par téléphone ou en ligne. **Intégralement pris en charge par la Banque des Territoires, cette offre est une des contributions au plan gouvernemental France Ruralité.**

Vous êtes :

- Un élu ou un agent d'une commune de moins de 5 000 habitants
- Un élu ou un agent d'une intercommunalité de moins de 50 000 habitants (que vous soyez en métropole ou en Outre-mer).

Vous avez besoin de :

- D'éclairer vos prises de décision sur le plan juridique et financier
- Vous repérer dans un environnement législatif et réglementaire complexe
- Mieux comprendre les changements organisationnels impactant votre collectivité (mise en œuvre du ZAN, gestion de la ressource en eau, compétence mobilité, ...)
- Optimiser la gestion du budget de votre collectivité.

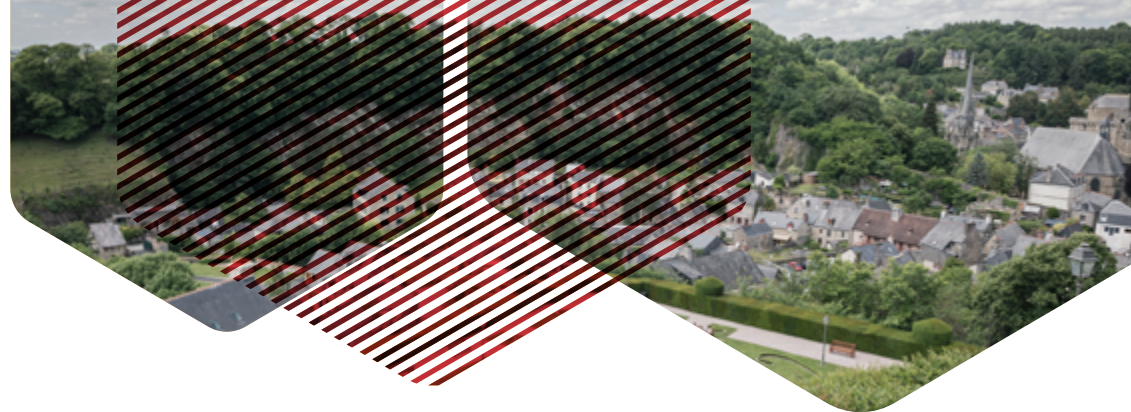
NOTRE OFFRE

Nous vous accompagnons pour vous aider dans vos prises de décision et faciliter la mise en œuvre de vos projets.

◆ **Une équipe est à votre service pour répondre à vos questions**

Accessible par simple appel téléphonique ou par l'intermédiaire de notre site internet, nos experts sont organisés pour vous apporter des réponses orales ou écrites, immédiates ou sous 48H maximum.

*Ce service consiste à donner des renseignements et informations à caractère documentaire et ne peut se substituer à des consultations juridiques de professions de droit réglementées.



Notre accompagnement vise à répondre concrètement à vos préoccupations quotidiennes :

- **Des réponses opérationnelles qui concernent la vie de votre collectivité** ou la mise en œuvre de votre projet : organisation des compétences, urbanisme, domanialité, gestion des biens, affaires scolaires, état civil, statut de l'élu, pouvoir de police du maire...
- **Des appuis en matière de commande publique** : choix du marché, types de consultations...
- **Des informations pour construire votre budget communal ou intercommunal**, et optimiser le mode de financement de votre projet.
- **Des éclairages sur des sujets d'actualité** tels que : les enjeux du transfert de la compétence eau, les enjeux du ZAN et l'identification des surfaces concernées, vos responsabilités en matière de gestion de risques, les obligations engendrées par la loi EGALIM en matière de restauration scolaire, la rénovation énergétique des bâtiments publics...

◆ **Des nouveaux outils digitaux qui vous sont dédiés**

- Un outil de modélisation financière de vos projets, avec un accompagnement pour sa prise en main et l'interprétation des résultats (dès 2024).

◆ **Une base de ressources documentaires disponible en ligne**

- 1 000 questions-réponses
- Des publications, guides pratiques et décryptages
- Des retours d'expérience de territoires.

◆ **Des webinaires organisés tout au long de l'année**

- Des apports d'expertise et des partages d'expériences.

Accessible par téléphone :

- de 9h à 19h (GMT+1)
- du lundi au vendredi
(coût d'un appel local)

0970 808 809

OU

sur notre site internet, via notre formulaire en ligne



Retrouvez nos prochains webinaires



banquedesterritoires.fr



| @BanqueDesTerr

